

Mémoire: Hollande a tort de commémorer le 19 mars 1962

Rompant avec le refus de tous ses prédécesseurs, François Hollande a décidé de commémorer le « cessez-le-feu » théorique proclamé en Algérie le 19 mars 1962

Le temps qui efface ou déforme tout rend difficile à un jeune de 20 ans de comprendre la portée symbolique très fâcheuse de la décision du président. Mais nul doute que l'amertume sera grande, samedi, pour beaucoup de Français.

Début 1962, deux communautés vivent en Algérie: les Maghrébins (plus de 8 millions) et les Européens (un peu plus d'un million). Venus de métropole, d'Italie et d'Espagne, installés par vagues depuis la conquête française (1830), les pieds noirs sont bien sûr citoyens français - ils ont été massivement mobilisés lors des guerres mondiales - et considèrent l'Algérie comme leur pays.

Le 1^{er} novembre 1954, des attentats commis par le FLN marquent le début de la guerre d'Algérie. Le 12 novembre 1954, le président du Conseil, Pierre Mendès France (radical), déclare à l'Assemblée: « Il n'y aura aucun ménagement contre la sédition, aucun compromis avec elle, chacun ici et là-bas doit le savoir. » Il ajoute: « Les départements français d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable. » Le ministre de l'Intérieur François Mitterrand (UDSR) lance ensuite aux députés: « L'Algérie, c'est la France. Et qui d'entre vous, Mesdames, Messieurs, hésiterait à employer tous les moyens pour préserver la France? »

Le 12 mars 1956, à la demande du président du Conseil, Guy Mollet (SFIO), l'Assemblée autorise le gouvernement à confier à l'armée les prérogatives de la police en Algérie (455 voix pour, dont tous les députés communistes; 76 contre). Le

recours à la torture à une échelle importante par certains éléments de l'armée commence. Par ailleurs, les appelés du contingent sont envoyés en masse en Algérie et la durée du service militaire est portée de 18 à 27 mois.

Rappelé le 30 mai 1958 sous la pression de l'insurrection algérienne, de Gaulle, le 4 juin, lance au balcon du gouvernement général à Alger à la foule qui l'acclame: « Je vous ai compris! » En septembre 1959, il reconnaît le droit à l'autodétermination pour les Algériens. Puis le Général se rend en Algérie en mars 1960 pour remonter le moral de l'armée, car la guerre continue. « Le drapeau français flottera longtemps encore; soyez-en certains, à Alger », lance-t-il à des officiers. Le 4 novembre 1960, de Gaulle se rallie à une « Algérie algérienne ». Le référendum sur l'autodétermination, le 8 janvier 1961, se conclut par une victoire sans appel du oui (75,2%). En avril 1961, le putsch d'Alger échoue. L'OAS, créée début 1961 pour s'opposer par le terrorisme à l'indépendance, se grossit de nouvelles recrues. La lutte contre l'OAS devient la priorité du Général, au prix de graves entorses aux libertés. Il arrive que les barbouzes chargés du contre-terrorisme et envoyés à Alger recourent à la torture contre les activistes de l'OAS. De son côté, le FLN achève de liquider le MNA - mouvement rival de Messali Hadj - et intensifie ses attentats en métropole. Dans cette ambiance d'apocalypse, les accords d'Évian, censés mettre un terme à la guerre, sont conclus le 18 mars 1962. Le 8 avril, les Français les approuvent massivement (90,7% de oui).

Or, dès le 19 mars, les lynchages des harkis et des civils musulmans pro-français commencent. L'armée française, toujours présente en Algérie, a ordre de ne pas les protéger. Les seuls

harkis désarmés sur instruction de Paris et massacrés seraient de 60 000 à 80 000. Quelque 45 000 auraient réussi à gagner la métropole grâce à des officiers qui enfreignirent les ordres - certains furent sanctionnés - et aux efforts de Georges Pompidou.

Les attentats sanglants de l'OAS contribuent eux aussi à ce chaos. Le 26 mars, à Alger, une manifestation d'Européens est mitraillée par des soldats français rue d'Isly. On déplore entre 46 et 62 morts. Par ailleurs, en un an, plus de 3 400 Européens (dont des soldats français) semblent avoir été enlevés en Algérie sans que l'armée française s'efforce de les retrouver. Seuls 1 500 auraient recouvré la liberté, parfois après avoir été torturés. À Oran, à partir du 5 juillet, jour de l'indépendance de l'Algérie, 400 à 800 pieds-noirs sont tués ou enlevés, parfois sous les yeux des soldats français immobiles. Au total, près d'un million de Français fuient l'Algérie en bateau - ils doivent payer leur billet et abandonnent leurs biens sur place.

La France les accueille mal. Certains assimilent tous les pieds-noirs à l'OAS. D'autres les perçoivent comme un reproche vivant. Un silence d'une densité exceptionnelle s'établit autour de leur malheur et des crimes perpétrés en Algérie après le 19 mars. On chercherait en vain la moindre compassion pour les pieds-noirs chez Mauriac dans son célèbre *Bloc-notes*. « Voyez-vous une solution aux problèmes des rapatriés à Marseille? », demande le 26 juillet 1962 le journal *Paris-press* l'intransigeant au maire de Marseille, le socialiste Gaston Defferre. « Oui, qu'ils quittent Marseille en vitesse », répond Defferre. Qu'ils essaient de se réadapter ailleurs. » Oui vraiment, Hollande aura bien du mal à convaincre que le 19 mars doit être commémoré par la France.